

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 03

Nombre de membres en exercice	23
Nombre de membres présents	13
Nombre de suffrages exprimés	23
VOTES : Contre	Pour
Date de convocation :	04/07/2024

L'an 2024, le 11 juillet, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session sous la présidence de Christine Francois, MAIRE.

Objet : Transfert RAR mairie 2023 sur 2024

20240035

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 231-811 : transfert rar mairie 23 sur 24	1 943,43 €	
D 231-828 : transfert rar mairie 23 sur 24		1 943,43 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	1 943,43 €	1 943,43 €

Signataires :

Certifié exécutoire par Christine Francois, MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .

A Neyron, le 11/07/2024.

ont signé les membres présents
pour extrait conforme
Le MAIRE

